

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 164**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

---

**OBJET**

Aide départementale à la réhabilitation de 27 logements à Marseille 15ème par la Phocéenne d'Habitations

---

**Direction de la Vie Locale  
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat  
1 37 58**

## RAPPEL DE DECISIONS ANTERIEURES

Par délibération n° 19 du 25 mars 2016, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a inscrit à son budget primitif 2016 une enveloppe de 6 000 000 €, chapitre 204, pour participer au financement des opérations de construction et réhabilitation de logements locatifs sociaux.

Il vous est proposé d'examiner dans ce cadre une nouvelle demande.

## PRESENTATION DE LA NOUVELLE DEMANDE

La société Phocéenne d'Habitations domiciliée 11 rue Armény 13286 Marseille cedex 06, projette la réhabilitation de l'ensemble immobilier « Les Douanes » situé montée Mouren dans le quartier d'Arenc à Marseille 15<sup>ème</sup>.

Cette cité des années 60 a été livrée sans chauffage ni eau chaude ni VMC et aucune réhabilitation n'a eu lieu en dehors du remplacement d'une partie des fenêtres.

Les travaux doivent donc permettre l'installation d'une chaudière à condensation, la création d'une VMC et le remplacement de la seconde partie des fenêtres par des fenêtres PVC double vitrage.

Ces travaux sans incidences sur les loyers, permettront le gain de 3 classes énergétiques (passage de F à C).

Il est proposé une subvention de 34 544 € représentant 15% des travaux d'économie d'énergie s'élevant à 230 290 €.

Le détail de l'opération et de son financement se trouve en annexe I.

## CONSEQUENCES FINANCIERES

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	N° d'AP	Engagement
18008	1012764	Construction et réhabilitation bailleurs sociaux	204-72-20423	2016-18008J	34 544 €
TOTAL A ENGAGER :					34 544 €

## PROPOSITIONS A LA COMMISSION PERMANENTE

Sur proposition de Madame la Déléguée au logement, et compte tenu de ce qui précède, je vous propose de :

- donner votre accord à l'octroi à la Phocéenne d'Habitations, d'une subvention d'un montant de 34 544 €, destinée à accompagner la réhabilitation de 27 logements à Marseille 15<sup>ème</sup> ;

- procéder à l'affectation suivante :

N° d'AP	N°d'opération	Libellé d'opération	Montant d'opération
2016-18008J	1012764	Construction et réhabilitation bailleurs sociaux	34 544 €
TOTAL A ENGAGER :			34 544 €

- d'approuver le montant des affectations et leurs modifications, comme indiqué dans le rapport et dans le document figurant en annexe III.

Cette action sera financée sur l'AP n° 2016-18008J rattachée à l'imputation suivante : chapitre 204, fonction 72, article 20423, dont la dotation est suffisante.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL